

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE JUIN 2017 – N° 37

LE MOT DU MAIRE

Il est bien loin le temps où le Maire et son conseil municipal pouvaient gérer leur territoire avec une souplesse toute relative en termes d'urbanisme. Etre réactif sur le développement de notre propre commune, sur son évolution devient impossible à ce jour.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), qui est en cours d'élaboration à la Communauté de Communes, devra inscrire les UTN (Unités touristiques nouvelles) pour les vingt-cinq nouvelles années. Comment prévoir l'évolution du tourisme à si long terme ?

Depuis Juillet 2010, le territoire de la commune de Saint-Jean-de-Sixt est quadrillé en zones définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU), maintenant obligatoire pour toutes les communes depuis ce début d'année. Dans chacune de ces zones, l'activité de leurs utilisations est bien définie sans possibilité d'y déroger sauf par une révision mineure ayant exclusivement un intérêt communautaire soit par une révision complète dont le coût estimé oscille entre 70.000 et 100.000 € pour un délai d'environ une année. Les nouvelles règles de PLU étant beaucoup plus restrictives et draconiennes, le risque serait de voir les surfaces constructibles actuelles divisées par quatre, ce qui se passe à Grand-Bornand et La Clusaz.

Par respect pour les propriétaires de ces terrains, nous n'engagerons cette révision complète que contraints et forcés par l'administration ce qui n'est pas à l'ordre du jour.

Ayons toujours présent à l'esprit : le législateur décide, les services de l'état font appliquer la loi et le Maire ne peut qu'obéir sous le contrôle de la légalité de la Préfecture en servant d'amortisseur entre les administrés et la rigueur administrative.

AGENDA

ASSOCIATION SPORTIVE DES ARAVIS

L'Association Sportive des Aravis vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le **VENDREDI 9 JUIN 2017**, à 19 h 30, à la salle paroissiale de Saint Jean-de-Sixt.

Si vous souhaitez venir vous informer, partager, proposer vos idées... n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Nous vous accueillerons également lors du forum des associations qui se déroulera le vendredi 30 juin de 16 h à 19 heures à l'école de Saint Jean de Sixt. Venez découvrir les différentes activités proposées par l'ASA. On vous attend !

CRITERIUM DU DAUPHINÉ

C'est le **DIMANCHE 11 JUIN 2017**, que la 8^{ème} étape du Critérium du Dauphiné (Albertville – Plateau de Solaison) empruntera les routes des Aravis. Le peloton qui arrivera de La Clusaz, depuis le Col des Aravis est attendu aux alentours de 13 h 15 pour se rendre à Grand-Bornand, au Col de la Colombière. La route sera bloquée une heure avant l'arrivée du premier coureur, soit vers 12 h 30.

LA CROIX DU SUET

Chaque sommet a sa croix... A l'initiative du groupe folklorique, celle du Suet va être renouvelée cet été. Elle sera bénie lors de la messe de la fête de la Saint-Jean, **DIMANCHE 25 JUIN 2017**, à 10 h 30 et sera montée le dimanche 3 septembre. A cette occasion, nous proposons à toute la population de venir nous aider à la hisser au sommet. A l'issue de cette ascension qui nous aura mis en appétit, chacun pourra tirer le pique-nique du sac afin de poursuivre ce moment convivial en toute simplicité.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les DIMANCHES 11 et 18 juin 2017 se dérouleront les élections législatives. Comme à l'accoutumée elles auront lieu dans les locaux de l'école, de 8 h à 18 h sans interruption.

Vous pouvez établir de suite une procuration si vous êtes absents. Il vous suffit de vous rendre à la gendarmerie la plus proche. Soyez muni de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport. Vous y remplirez un imprimé sur lequel vous indiquerez le nom, prénom, date de naissance de la personne que vous aurez choisie pour voter à votre place (nom de jeune fille pour une femme mariée). Le mandataire doit obligatoirement être inscrit sur la liste électorale de Saint-Jean-de-Sixt. Effectuez rapidement cette démarche pour que votre procuration parvienne à temps à la Mairie.

FÊTE DE LA SAINT JEAN

Comme chaque année nous avons le plaisir de convier chacun d'entre vous, petits et grands, à la traditionnelle fête de la Saint-Jean, qui se déroulera le week-end des 24 et 25 juin 2017.

Rejoignez-nous dès le samedi soir à 18 h, pour partager un petit verre, avant de profiter des concerts qui vous seront offerts tout au long de la soirée, ainsi que de l'immanquable feu d'artifice.

Le groupe « *Enzo Trio* » fera doucement grimper la température à partir de 19 h, avant de laisser sa place, dès 21 h, au groupe « *Ladylicious* », qui mettra le feu jusqu'au bout de la nuit.

Dimanche, une journée sur le thème « *les Gaulois* » vous sera proposée :

7 h : vente de bescoins et café,

11 h : apéritif concert animé par Aravis Voice Académie,

12 h : repas gaulois sous le chapiteau,

15 h : défilé costumé des associations sous le thème « lettre G »,

16 h : bataille d'Alésia,

17 h : dépouillement du jeu, suivi d'un concert pour terminer en musique.

Vous trouverez, tout au long du week-end les forains, buvette et petite restauration.

Enfin, et comme l'an dernier, nous vous invitons à vous inscrire nombreux à notre vide-grenier, qui sera organisé le dimanche toute la journée. Les places sont à réserver auprès de Fanny BASTARD, au 07.77.84.45.99.

Nous vous attendons nombreux à l'aube de la saison estivale pour la fête de notre village !.

LA PAGE TOURISME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle de l'office de tourisme aura lieu VENDREDI 16 JUIN à 20 h 30 dans les locaux de l'office de tourisme.

Elle sera précédée de l'assemblée générale extraordinaire à 20 h afin de valider la modification des statuts pour l'intégration au conseil d'administration de 2 élus communautaires.

L'ordre du jour sera le suivant :

- rapport moral et financier,

- compte rendu d'activités,

- montant de la cotisation annuelle 2017-2018,

- renouvellement du tiers sortant des membres élus du conseil d'administration,

- tour de table et questions diverses.

L'ensemble des acteurs économiques et présidents d'associations sont cordialement invités à participer à cette réunion. Ce temps d'échange sera clôturé par un verre de l'amitié.

GAMINERIE DES ARAVIS

Saint-Jean-de-Sixt organise pour la 10^{ème} édition, les Gamineries des Aravis. Elles auront lieu le **VENDREDI 28 JUILLET 2017**, à 20 h, sur le parking de l'ancienne salle paroissiale. En cas d'intempéries elles seront reportées au 4 août 2017.

Pour mener à bien ce projet, l'office de tourisme a besoin :

- de 7 candidats pour former l'équipe qui représentera Saint Jean de Sixt,
- et des bénévoles pour la mise en place de cet événement.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent, auprès de l'office de tourisme au 04 50 02 70 14.

VIDE GRENIERS

Vendredi 14 juillet et mardi 15 août : les bulletins d'inscription et le règlement sont à votre disposition, à l'accueil de l'office de tourisme ou en ligne www.saintjeandeSixt.com dès à présent.

FESTIVAL ARAVIS ET COMPAGNIES

Du lundi 17 au vendredi 21 juillet : afin de faire vivre cet événement, cette année encore, l'équipe organisatrice recherche des personnes majeures disponibles les matins et les après-midis pour accueillir le public et procéder à des petites opérations de maintenance. Les personnes intéressées peuvent se présenter à l'office de tourisme.

DE TOUT... UN PEU...

LA BIBLIOTHÈQUE « SAINT JEAN BOUQUINE »

400 nouveaux ouvrages de SAVOIE-BIBLIO, notre partenaire, ont été intégrés dans notre collection déjà conséquente afin d'en renouveler le fond.

Pour nos habitués et pour tous ceux qui ne connaissent pas encore ce lieu de vie et d'échanges, rejoignez-nous aux horaires habituels de permanences soit :

- le mardi de 16 h à 18 h ;
- le vendredi de 17 h à 19 h.

Ainsi que :

- le dimanche 11 juin de 10 h à 12 h ;
- et le dimanche 25 juin de 16 h à 18 h à l'occasion de la fête patronale de la Saint-Jean pour notre première année d'existence !

HAUTE ROUTE DES ALPES : avis de recherche

La 7^{ème} édition de la course cyclo-sportive « Haute Route des Alpes » partira de Nice le lundi 21 août. Elle traversera les Alpes pour arriver à Genève le dimanche 27 août 2017. Le peloton sera composé d'à peu près 500 coureurs venant du monde entier (environ 50 nationalités présentes).

Lors de l'étape du samedi 26 août, ces sportifs emprunteront les routes de Saint-Jean-Sixt. Ils arriveront de Thônes et partiront en direction de Grand-Bornand.

C'est dans ce cadre que les organisateurs recherchent des membres d'associations afin d'assurer la mission de signaleur au carrefour de 9 h à 10 h 30. Casquette et tee-shirt seront offerts à chaque bénévole, ainsi qu'une participation financière de 15 € qui sera reversée à l'association dont dépend le bénévole.

Les associations intéressées ainsi que leurs membres sont priés de se faire connaître auprès :

Laurent Devoyon

Responsable Sécurité/Bénévoles & Relations Villes traversées

Mob 06 75 851 909 – Email : laurent@jeporte1casque.com

132 boulevard du Front de Mer – 11210 Port-La-Nouvelle

TÉLÉVISION

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes, vous pouvez appeler le 0 970 818 818 (appel non surtaxé, prix d'un appel local). Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler.

En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, ou le satellite, contactez directement votre opérateur.

JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

LA DERNIÈRE SÉANCE

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a :

- fixé comme suit les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017, et rappelle que ceux-ci n'ont pas augmenté depuis 2012 :

* taxe d'habitation : 20,24 %

* taxe foncière (bâti) : 13,38 %

* taxe foncière (non bâti) : 67,59 %

- pris connaissance de la démission de Madame Flavie PESSEY de son mandat de conseillère municipale ; désormais le conseil municipal fonctionnera avec 14 membres ;

- voté les subventions pour les associations suivantes :

Office de Tourisme (animation) 58 450 €

Harmonie 12 450 €

Chorale 720 €

Club de l'Amitié 320 €

Association Parents d'Elèves 1 390 €

Amicale Sapeurs-pompier 3 100 €

Comité de Jumelage 500 €

Groupe Lou St Jeandais 580 €

Péricant 4 000 €

Comité de la St Jean 1 000 €

St Jean de Sixt Patrimoine 500 €

Espace Enfants 20 000 €

- approuvé le programme de travaux patrimoniaux en forêt communale proposé par l'ONF pour l'année 2017, soit pour les travaux d'entretien 9.390,00 euros HT et pour les travaux d'investissement 1.250,00 euros HT ;

- décidé de l'acquisition d'un véhicule de marque MERCEDES type UNIMOG U318 au prix de 138 000 € TTC afin d'assurer le déneigement et le salage des voies communales par le garage Dauphiné Poids Lourds. Dans le cadre de cet achat, ce même garage reprend deux véhicules communaux, le MERCEDES type UNIMOG U1600 au prix de 15.000 euros TTC et le LINDER UNITRAC 102 au prix de 20.000 euros TTC ;

- désigné Dominique ANTHOINE (titulaire) et Jean-François TOCHON-FERDOLLET (suppléant) comme représentant de la commune, auprès du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) afin de siéger au « Comité de rivière » ;

- décidé d'apporter des modifications sur le cahier des charges, concernant la vente des terrains du lotissement communal de La Mouille, à savoir :

. durée de l'appel à candidature : suppression du délai (jusqu'à la vente du dernier lot),

. prix de vente des lots : 250 000 € TTC,

. délai d'exécution : l'acquéreur doit, dans un délai de 3 ans à dater de la signature de l'acte de cession, avoir débuté sa construction et doit avoir terminé les travaux et présenté le certificat de conformité dans un délai de 5 ans à compter de la date de l'acte de cession ;

- accepté le programme des travaux présenté par la Régie d'Electricité de Thônes, pour l'enfouissement des réseaux dans le secteur de Forgeassoud pour un montant de 75 564,20 € HT